



CEPF Final Project Completion Report

Instructions to grantees: please complete all fields, and respond to all questions listed below.

Organization Legal Name	<i>Living Planet Tunisia</i>
Project Title	Intégration Effective d'une Approche Gestion Intégrée des Zones Côtières dans les pays de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc et Tunisie)
Grant or GEM Number	LPT66028
Date of Report	14.05.2017

CEPF Hotspot: Bassin Méditerranéen

Strategic Direction:Ce projet rentre dans le cadre de la stratégie d'investissement 1.1 « Appui à l'implication de la société civile dans le développement et la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et l'adoption de bonnes pratiques pour l'intégration de la conservation de la nature dans le secteur du tourisme »

Grant Amount: 149394.00 US\$

Project Dates: 01/02/2016-30/04/2017

PART I: Overview

1. Implementation Partners for this Project (*list each partner and explain how they were involved in the project*)

Les partenaires locaux et les bénéficiaires du projet sont les suivants :

En Tunisie :

- L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL Tunisie) est désigné comme point focal National elle assure la coordination (avec le ministère de l'environnement pour inviter le ministre et le dossier de ratification du protocole) il organise des réunions périodiques pour le suivi du projet et il participe à toutes les activités ;
- La Direction Générale des Forêts (DGF Tunisie) membre du comité de pilotage du projet et partenaire national qui a mobilisé son personnel à l'échelle national, régional et local(organisation des visites de terrain) il participe à toutes les activités ;
- Association de sauvegarde de Ghar El Meleh, Tunisie : membre du comité de pilotage du projet, elle assure la coordination avec les acteurs locaux à Ghar El Melh et elle participe à toutes les activités du projet ;
- Le gouvernorat de Bizerte (Tunisie), elle assure l'invitation des acteurs locaux et régionaux, elle participe à l'ouverture des ateliers régionaux et aux ateliers de travail par sa représentante ;
- Les autorités locales (Ghar El Meleh) en Tunisie (Délégation et Municipalité) elle est membre du comité de pilotage elle assure la coordination locale, organisation des réunions localement, coordination d'un comité local nouvellement crée ;
- La maison de culture de Ghar El Melh, a été chargée de la mise en œuvre des activités de sensibilisation et d'éducation des jeunes de la région de Ghar El Melh
- Association Tunisienne de protection de l'environnement à Ghar El Meleh, elle assure la coordination avec les acteurs locaux et participe activement aux ateliers de travail, aux études et aux réunions de concertation.

En Algérie :

- Le Conservatoire National du Littoral (CNL Algérie) : il est le point focal national , membre du comité de pilotage du projet et partenaire national au projet, il participe

- aux ateliers de formation et aux réunions de travail (dont une convention cadre a été signé entre le CNL et le WWF) ;
- La Direction Générale des Forêts (DGF Algérie), point focal national, membre du comité de pilotage du projet et participe à toutes les activités du projet ;
 - Association promotion des femmes rurales de la wilaya de Skikda, Algérie, est le point focal local, elle assure l'organisation des ateliers à l'échelle locale et des réunions de coordination avec les acteurs locaux.
 - Association de développement durable de Azzaba, Algérie elle participe aux réunions locales, ateliers et elle assure la mise en œuvre du programme de sensibilisation avec la population locale
 - Association Bariq 21, Algérie elle participe aux réunions locales, ateliers et elle assure la mise en œuvre du programme de sensibilisation avec la population locale

Au Maroc :

- Association des sciences de la vie et de la terre AESVT, Nador. : le point focal local à Nador et membre du COPIL du projet elle assure la coordination et l'organisation des réunions et des ateliers avec les acteurs locaux.
- La province du Nador au Maroc, elle assure l'invitation des acteurs et la participation à l'ouverture des ateliers

2. Summarize the overall results/impact of your project

A. Résultats planifiés

R1: Élaboration, validation et diffusion des rapports d'études relatives à(1) l'identification des zones pilote du projet, (2) l'étude sur la cartographie des acteurs concernés et (3) l'analyse des stratégies sectorielles liées aux zones du projet et (4) analyse des textes réglementaires et juridiques liés à la GIZC dans les trois pays;

R2:

a)Participation de plus que 400 participants et plus de 90 acteurs (publics et privés) concernés par la GIZC (40 ALG, 40 TN et 10 MAR);

b) Initiation d'un dialogue sur la GIZC entre les acteurs publics et la Société Civile (création d'un comité local à Ghar El Melh);

R3: Elaboration d'un manuel GIZC (Tunisie, Algérie et Maroc) avec des cas du Guerbes, Ghar El Melh et Mouloya; et qui sera diffusé et partagé durant le mois de Mai 2017

R4: la participation de 45 acteurs dans les trois ateliers d'échanges et de partage des expériences

R5:

a) Réalisation de deux ateliers régionaux (l'échange et de partage d'expérience GIZC avec la participation et le deuxième pour le plaidoyer sur la ratification du protocole et une visite d'échange au centre régional d'activités / programme des actions prioritaires PAP/RAC

b): Initiation à la création d'un comité local de GIZC à Ghar el Melh en Tunisie (autorités locales + OSC)

c) organisation de trois réunions avec les députés (un groupe composé de 5 députés) de l'assemblée des représentants du peuple APR et une réunion avec le ministre des affaires locales et de l'environnement de la Tunisie (avancement du dossier de ratification en Tunisie phase conseil ministériel)

R6: Création d'un "réseau maghrébin de protection et de développement du littoral composé de 11 acteurs (4 ALG, 3 MAR et 4 TN)

B. Résultats non escomptés

Durant la mise en œuvre du projet, la communication intensive sur l'approche GIZC en Afrique du Nord a permis de réaliser certains succès à savoir:

- **Un changement remarquable et appréciable** des comportements des acteurs locaux essentiellement la façon de penser: les acteurs locaux au niveau des deux sites (Ghar el Melh en Tunisie, BenAzzouz et la Marsa en Algérie) ont proposés des projets futuristes à caractère Green et conservateurs de l'environnement (écotourisme, gestion et valorisation des déchets, valorisation du patrimoine naturel d'une façon durable)

- **La participation des associations** ainsi que leurs contributions dans la mise en œuvre des programmes de sensibilisation étaient très active et pertinente au niveau des sites pilotes, cette participation active est traduite par l'adhésion de quelques associations locales (en Algérie) au réseau maghrébin de protection et de développement du littoral.

- **Un engagement sérieux de la part des acteurs** qui ont participé durant l'exécution du projet: il est traduit par la réaction rapide envers les demandes de contribution visant à enrichir et valider le contenu des documents et des supports partagés, la participation active durant les sessions de formations et les ateliers de travail, une collaboration fructueuse avec les experts qui ont travaillé sur les études (organisation et facilitation des réunions, accueil et coopération)

- **La création d'un noyau d'acteurs** de bon niveau engagés et actifs en matière de gestion intégrée des zones côtières

- **L'impact du projet a dépassé l'aspect formel et institutionnel** en passant vers le grand public, cet impact est traduit par les résultats des actions de sensibilisation des populations locales au niveau des sites du projet (adhésion des écoles, SCOUT, pêcheurs, agriculteurs, femmes...), ce projet a permis d'initier à un changement de comportements vers une façon d'utilisation plus durable des ressources en diminuant les pressions exercées sur le littoral.

-**La couverture médiatique des activités du projet:** les médias (presses, radios, chaîne TV,...) ont assuré une couverture assez importante des activités du projet non seulement lors de la mise en œuvre mais aussi après la clôture, les demandes sur la duplication du projet dans d'autres zones côtières et de partager les bonnes pratiques.

- **L'engagement des autorités locales et régionales** a mené un plan d'aménagement côtier.

3. Briefly describe actual progress towards each planned long-term and short-term impact(as stated in the approved proposal)

List each long-term impact from Grant Writer proposal

a. Planned Long-term Impacts - 3+ years (as stated in the approved proposal)

Impact Description	Impact Summary
--------------------	----------------

<p>1-Le protocole de GIZC Méditerranée Madrid 2008 est ratifié par la Tunisie et l'Algérie et son adoption dans les réglementations de l'Algérie, Tunisie et le Maroc est approuvé.</p> <p>Spécifiquement, les pratiques de concertation et de dialogue pour l'aménagement du territoire sont bien enracinées dans les trois régions des projets ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement du ministre chargé de l'environnement et promesse pour la ratification avant la COP au mois de Décembre 2017 - Dépôt du projet de loi par l'APAL au près du conseil des ministres
<p>2-l'approche GIZC est ancré dans les systèmes de planification et d'aménagement du territoire sur le littoral dans les trois pays ;</p>	<p>Un système de GIZC est enraciné dans les pays de l'Afrique du Nord (à travers les outils de dialogue et la planification côtière)</p>
<p>3-les procédures de la décentralisation des pouvoirs en Tunisie suivant la nouvelle constitution est appuyées ;</p>	<p>Appui de l'approche de décentralisation à travers la création d'un comité local de gestion</p>
<p>4-Le changement des textes réglementaires est développé et plaidoyer;</p>	<p>Plaidoyer et engagement des députés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Députés informés
<p>5-les autorités locales sont encouragées pour la mise en application de la réglementation de gestion du littoral.</p>	<p>Renforcement des autorités locales pour la bonne gestion du littoral à travers les formations et la mise à niveau des connaissances des acteurs locaux</p>

b. Planned Short-term Impacts - 1 to 3 years (as stated in the approved proposal)

Impact Description	Impact Summary
<p>1- Le niveau de dialogue entre les acteurs concernés par la gestion dans la région du projet à l'échelle local et régional sera instauré et augmenté (à travers la participation dans les 12 ateliers, 4 journées de sensibilisation, et les réunions de concertation, les rapports et les feuilles de présence font preuves).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les conflits d'usage et le chevauchement d'attribution entre les acteurs concernés par la GIZC dans les zones du projet ont été résolus dans une partie à travers la tenu des réunions et des ateliers de travail.

2- Un document GIZC sur l'implication des OSC sera élaboré, adopté et partagé dans chaque pays (400 document édités et diffusés dans les trois pays).	- Document GIZC élaboré et édité
3- Une action de plaidoyer pour l'activation de l'application de la réglementation de GIZC et/ ou l'initiation à l'application du protocole de Madrid 2008 sera planifiée.	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des réunions (4) avec les députés - Mise en place d'une feuille de route pour entamer le processus de la ratification - Organisation des réunions avec le ministre chargé de l'environnement
4- Au moins cinq parlementaires de chaque Pays participent aux ateliers et aux activités de plaidoyer.	<ul style="list-style-type: none"> - Participation actives des députés Tunisiens qui représentent les parties politiques les plus importants du pays dans les réunions et l'atelier d'échange à Split - Trois réunions organisées avec le DG de l'APAL

4. Describe the success or challenges of the project toward achieving its short-term and long-term impacts

* Court terme

- Création d'un comité local de GIZC
- Acteurs clés formés sur les principes de l'outil GIZC (dans les trois pays)
- Engagement du gouvernement (ministre chargé de l'environnement) pour la ratification
- Projet de réforme des lois préparé et déposé au près du conseil ministériel
- Société civile locale dans chaque région du projet renforcé et accompagné prête à veiller à la mise en œuvre de la GIZC

* Long terme:

- Réseau associatif maghrébin crée et qui permet d'appuyer et de travailler avec tous les acteurs sur l'application du protocole GIZC.
- la signature d'une convention de partenariat avec le CNL

-

5. Were there any unexpected impacts (positive or negative)?

- (+) Organisation d'un atelier d'échange à Split (participation d'acteurs clés des trois pays).
- (+) La forte implication du gouverneur de Bizerte dans le projet (la préparation de requête de financement de projet d'élaboration d'un plan côtier à Bizerte)
- (+) La grande mobilisation des OSC de Skikda
- (-) La réticence de l'équipe du projet PNUD Tunisie (résilience aux changements climatiques à Ghar El Melh et Djerba).
- (-) Les élections législatives en Algérie nous ont empêchés de contacter les parlementaires
- (-) Le manque de collaboration des responsables régionaux du projet GIZC de la zone orientale financé par la BM et de quelques acteurs clés Marocains.

PART II: Project Components and Products/Deliverables

6. Components (as stated in the approved proposal)

List each component and product/deliverable from Grant Writer

6. Describe the results for each deliverable:

Composantes du projet	Produits / Résultats
<p>Sur la base de votre lettre de renseignements, indiquez chaque composante du projet en utilisant la touche « Rajouter » ci-dessous.</p>	<p>Sur la base de votre lettre de renseignements, indiquez chaque produit/résultat pour la composante correspondante.</p>
<p>Composante 1. L'identification, l'étude et l'analyse les zones du projet.</p>	<p>1.1. RO1: les rapports sur l'identification , l'étude et l'analyse des Zones du projet sont élaborés et présentés dans les ateliers .</p>
<p>Composante 2. Contribution à la promotion d'une approche GIZC dans chaque région du projet par un dialogue entre les acteurs concernés.</p>	<p>2.1. RO2.1 : Participation dans les actions de renforcement des capacités d'au moins 100 acteurs concernés par la GIZC dans chaque pays.</p> <p>2.2. RO2.2: Un outil de gestion intégrée est initié et adopté par les acteurs locaux en Algérie et en Tunisie et diffusion de 400 documents par pays(TN, ALG et MAR).</p>
<p>Composante 3. Création d'un réseau GIZC actif en Afrique du Nord.</p>	<p>3.1. RO3.1 : la participation de 20 acteurs concernés dans l'atelier d'échange et de transfert des connaissances sur l'approche GIZC (Algérie, Tunisie et Maroc).</p>

	3.2. R03.2: Trois acteurs au moins par pays adhérent au réseau GIZC en Afrique du Nord.
Composante 4. Mobilisation des acteurs locaux dans chaque pays pour l'application du protocole de Madrid 2008.	4.1. R04 : Réalisation d'une Action de plaidoyer pour l'application du protocole de Gestion Intégrée des zones côtières de la Méditerranée (MADRID janvier 2008) dans les trois pays (Algérie, Tunisie et Maroc) est initiée.

A. Composante du projet 1. L'identification, l'étude et l'analyse des zones du projet.

1.1.

RO1: les rapports sur l'identification, l'étude et l'analyse des Zones du projet sont élaborés et présentés dans les ateliers.

Déroulement :

Suite à l'organisation des réunions de concertation avec les acteurs locaux en Tunisie et en Algérie (Ghar El Melh le 08/04/2016 et Skikda le 14/04/2016) un Atelier de lancement du projet a été organisé à Bizerte en Tunisie le 21 Avril 2016 avec la participation de 68 acteurs de l'Algérie du Maroc et de la Tunisie (acteurs nationaux, régionaux et locaux) et qui a fait l'objet de présentation du projet, les objectifs, les résultats attendus, les activités et le plan d'action et la deuxième demi-journée a été consacrée à la tenue de la première réunion de comité de pilotage avec la participation des membres désignés (acteurs publics et OSCs) Annexe n°1 : Rapport de l'atelier et compte rendu de la première réunion du COPIL.

Le comité de pilotage composé d'acteurs administratifs clés, acteurs locaux (communes) et acteurs associatifs s'est réuni trois fois et dont les comptes rendus ont été élaborés, partagés et ont fait un suivi (voir en annexe n°23-24-25 les PVs 21.04.2016-27.10.2016 et 30.03.2017).

Deux ateliers de travail de concertation ont été organisés pour identifier les sites de projet le 12-13 mai 2016 à Bizerte pour la Tunisie avec la participation de 24 acteurs et le 15-16 mai 2016 à Skikda avec la participation de 10 acteurs. Ces deux ateliers ont pour objectif d'identifier la zone pilote pour la réalisation des activités du projet et ceci dont le but est l'élaboration d'un outil de gestion intégrée des zones côtières GIZC.

Et ce à travers :

- La détermination des événements clés ayant des impacts significatifs sur la zone de projet ;
- L'identification des activités clés sur la zone côtière ;

- L'Analyse des potentialités économiques, socioculturelles et écologiques de la zone du projet ;
- L'Identification à partir des travaux de groupes le ou les sites pilotes du projet.
- L'Implication de tous les acteurs présents dans l'atelier dans les travaux et la concertation ;

Ces deux ateliers ont permis aux participants de travailler ensemble, de se collaborer et d'échanger. C'est une initiation à la mise en place d'un dialogue entre les acteurs clés de la GIZC(Annexe n°2: Rapport Technique Ateliers).

L'équipe du projet a participé le 28.07.2016 au lancement du projet GIZC Nador au Nador et ce afin de créer une synergie entre les activités des deux projets, l'atelier a fait l'objet d'une présentation de l'étude des acteurs concernés par la GIZC dans la région du Nador.

Durant cette première phase du projet deux études dans chaque pays(Tunisie et Algérie) ont été lancées depuis le mois de mai 2016 la première étude pour réaliser les cartographies des acteurs concernés par la GIZC dans les deux sites du projet celui de Ghar El Melh (Annexe n°3 Rapport de l'étude) et à Guerbes-benAzzouz-La Marsa (Annexe n°4 Rapport de l'étude)et une deuxième étude relative à l'analyse des stratégies sectorielles liées à la GIZC dans les deux zones du projet(Annexe n°5 et Annexe n°6)

Les études ont été menées par des experts nationaux et selon une approche participative et de concertation avec les acteurs locaux et nationaux et les résultats ont montré une forte implication des acteurs clés dans ces échanges même si plusieurs acteurs n'ont pas des connaissances sur l'approche GIZC et l'absence d'une gestion intégrée dans toutes les stratégies analysées.

Les résultats de ces études ont été présentés et discutés avec les acteurs clés dans les deux ateliers d'identification des besoins organisés les 07-08 septembre 2016 à Bizerte et les 19-20 septembre 2016 à Skikda.

B. Composante du projet 2. Contribution à la promotion d'une approche GIZC dans chaque région du projet par un dialogue entre les acteurs concernés.

2.1.

RO2.1 : Participation dans les actions de renforcement des capacités d'au moins 100 acteurs concernés par la GIZC dans chaque pays.

Cette deuxième phase a été marquée par les activités de renforcement des capacités et de sensibilisation suivantes ;

Tout d'abord la réalisation de deux ateliers de travail participatifs avec les acteurs pour l'identification des besoins en connaissances GIZC des acteurs le premier atelier a été organisé les 07-08 septembre 2016 à Bizerte avec la participation de 43 participants (27 acteurs)et le deuxième a été tenu les 19-20 septembre 2016 à Skikda avec la participation de 25 participants

(15 acteurs) ,qui ont fait l'objet d'élaboration d'un programme de formation et un plan de sensibilisation par site (Annexe n°7 Atelier de Bizerte et Annexe N°8 Atelier de Skikda). Ensuite la deuxième étape a été matérialisée par la mise en œuvre des programmes de formation dans chaque pays et les plans de sensibilisation avec la population locale. Le programme de formation a été composé de deux modules de formation pour la Tunisie et l'Algérie sur les thèmes suivants module N°1 :« implication des acteurs et disposition spéciale de la mise en œuvre de la GIZC » et module N°2 : « planification et orientations stratégiques » et un troisième module a été élaboré pour les acteurs du Nador au Maroc sur « l'amélioration des connaissances en matière de GIZC ».

Le programme de formation a été mis en œuvre comme suit : pour le module N°1 organisés les 7-10 Novembre 2016 à skikda 25 participants et 20 acteurs et les 8-11.Novembre 2016 à Bizerte 27 participants 20 acteurs. Pour le module N°2 : les 22-24 Novembre 2016 à Bizerte avec la participation de 26 participants dont 24 acteurs et les 05-07 décembre 2016 à Skikda avec la participation de 38 participants dont 27 acteurs (Annexes de 9 à 12).

Pour le module N°3 la session de formation a été organisé les 18-19 février 2017 à Nador et avec la participation de 20 participants (voir le rapport en Annexe n°13).

Pour la mise en œuvre des plans de sensibilisation de Ghar El Mleh et Guerbes, pour la Tunisie la Maison de culture de Ghar El Melh a mis en œuvre ce plan en partenariat avec les 3 écoles de la région , les associations et la municipalité de la ville et ce du 04 février au 25 mars 2017 le programme a touché 120 élèves et leurs parents , pour l'Algérie c'est le réseau associatif crée dans le cadre du projet qui ont pris en charge la mise en œuvre de ce plan depuis le 16.03.2017 avec la participation des PAPC et des Scouts La campagne de sensibilisation menée sur les trois sites a touché 200 jeunes, 15 pêcheurs et 3 PAPC (communes).

2.2.

RO2.2: Un outil de gestion intégrée est initié et adopté par les acteurs locaux en Algérie et en Tunisie et diffusion de 400 documents par pays(TN, ALG et MAR).

Dans cette phase et afin d'atteindre ce résultat une consultation a été lancé dans les trois pays depuis Août 2016 et ce pour l'élaboration d'un manuel GIZC local dans chaque pays, par ailleurs il nous a été demandé par le RIT du CEPF d'élaborer un seul manuel pour les trois pays en intégrant le guide qui a été élaboré par le cabinet TETIS, a cet effet nous avons revu les trois travaux élaborés par les trois experts lors de l'atelier régional organisé à Bizerte du 20 au 22 décembre 2016 et il a été recommandé de suivre une seule canevas et de les intégrées avec le guide dans un seul manuel une première consultation a été lancé au mois de janvier 2017 pour recruter un consultant pour ce travail de coordination et suite aux désistement du consultant une deuxième consultation a été lancé au mois de mars 2017 pour recruter un deuxième consultant qui a fini par élaborer la version définitive du manuel durant le mois d'Avril 2017 qui a été imprimé en deux langues et diffusé avec les acteurs Tunisiens en attendant la diffusion avec les acteurs Algériens et Marocains(Annexe n°14 et Annexe N°15).

C. Composante du projet 3. Création d'un réseau GIZC actif en Afrique du Nord.

3.1.

RO3.1 : la participation de 20 acteurs concernés dans l'atelier d'échange et de transfert des connaissances sur l'approche GIZC (Algérie, Tunisie et Maroc).

Le premier atelier régional d'échange et de partages d'expériences en matière de GIZC entre les acteurs régionaux (Tunisie, Algérie et Maroc) concernés par le projet a été organisé du 25 au 27 octobre 2016 avec la participation de 32 personnes dont 24 acteurs :

Les résultats opérationnels qui ont été atteints sont les suivants(Annexe n°16) rapport de l'atelier :

- Les participants ont échangés et partagés les contextes spécifiques liés aux initiatives GIZC ainsi que leurs préoccupations et problématiques
- Les participants ont identifiés, des objectifs se rapportant à l'initiation d'un réseau associatif GIZC pays du Maghreb
- Les participants ont formulés un plan d'action et une charte en vue de mieux faire fonctionner leur réseau associatif.

La charte du réseau a été signée par les 11 acteurs suivants : pour l'Algérie l'association de promotion des femmes rurales de la Wilaya de Skikda, Barik 21, l'association pour le développement durable de Azzaba, l'association Eco-Sport, pour le Maroc l'Association des Enseignants de sciences et de la vie de Terre , Forum Urbanisme et de l'environnement et de développement FUED, Association MOUBDIOUNE pour le développement des compétences et auto-emploi et pour la Tunisie : la commune de Ghar El Melh, Union locale de l'agriculture et de pêche de Ghar El Melh, l'association de sauvegarde de la Medina de Ghar El Melh(Annexe n°17 charte du réseau), une page facebook a été créée (Réseau Maghrébin De Protection Et Du Développement Du Littoral "Rmpdl").

3.2.

RO3.2: Trois acteurs au moins par pays adhérent au réseau GIZC en Afrique du Nord.

Voici la liste des Onze acteurs qui ont adhéré au réseau PMPDL : pour l'Algérie l'association de promotion des femmes rurales de la Wilaya de Skikda, Barik 21, l'association pour le développement durable de Azzaba, l'association Eco-Sport, pour le Maroc l'Association des Enseignants de sciences et de la vie de Terre , Forum Urbanisme et de l'environnement et de développement FUED, Association MOUBDIOUNE pour le développement des compétences et auto-emploi et pour la Tunisie : la commune de Ghar El Melh, Union locale de l'agriculture et de pêche de Ghar El Melh, l'association de sauvegarde de la Medina de Ghar El Melh.

D. Composante du projet 4. Mobilisation des acteurs locaux dans chaque pays pour l'application du protocole de Madrid 2008.

4.1.

RO4 : Réalisation d'une Action de plaidoyer pour l'application du protocole de Gestion Intégrée des zones côtières de la Méditerranée (MADRID janvier 2008) dans les trois pays (Algérie, Tunisie et Maroc) est initiée.

Dans cette quatrième composante du projet une étude sur l'analyse des textes réglementaires et le cadre institutionnels a été réalisé dans les trois pays, elle a pour objet de proposer des améliorations du cadre réglementaire et institutionnel dans chaque pays afin d'intégrer la gestion intégrée du littoral et de transposer les dispositions du protocole GIZC en Méditerranée de Madrid 2008 (Annexe n°18 rapport de l'étude),

Cette étude a recommandé pour chaque pays ce qui suit:

Algérie :

- Ratification du Protocole GIZC.
- Amendement du texte de loi en vue de l'actualiser et le compléter par la consécration de l'approche GIZC.
- Unification des DE en vue de garantir une meilleure lisibilité des dispositions réglementaires.
- Le dispositif juridique algérien jouit d'une précision considérable quand aux principes de gestion du littoral et aux aspects institutionnels (compétence, mode de fonctionnement, coordination...). Sur ce point il semble être en parfaite harmonie avec le Protocole GIZC, bien qu'élaboré avant le Protocole.

Maroc :

- Le protocole GIZC est ratifié, par conséquent la loi marocaine semble transposer les dispositions de la GIZC dans plusieurs domaines ; tels que, la définition de la ZC, l'objectif de la loi par rapport à la notion de gestion intégrée¹ la planification, la gouvernance, le recul stratégique, l'évaluation environnemental,
- La loi marocaine manque de précision quand à l'identification de « l'administration compétente » en matière de gestion intégrée du littoral. On trouve la loi parsemée par ce terme flou, ce qui rend l'organisme compétent en matière de gestion intégrée, non identifié.

D'où la recommandation d'identification de « l'administration compétente »

Tunisie :

- Ratification du Protocole GIZC.
- Elaborer une loi relative à la gestion intégrée des zones côtières.
- Consacrer l'objectif du protocole GIZC à savoir la concrétisation d'une approche intégrée dans la gestion du littoral et abandonner l'approche sectorielle.
- Ainsi que des principes et des instruments de planification du Protocole.

Les résultats de cette étude ont été présentés et discutés avec les acteurs clés (des trois pays) lors de l'atelier régional organisé à Bizerte en Tunisie du 20 au 22 décembre 2016 (Annexe n°19 rapport de l'atelier) qui a vu la participation de 48 personnes et 15 journalistes ont assuré la couverture médiatique de cet événement qui a été lancé par M. le Ministre des Affaires locales et de l'Environnement.

Il a été aussi présenté et discuté lors de ce deuxième atelier régional les travaux des trois manuels locaux, la charte du réseau RPDL et le plan d'action plaidoyer pour que les acteurs territoriaux de

¹ Le seul parmi les trois lois des trois pays à évoquer le terme gestion intégrée tout en lui donnant une définition très proche de celle du Protocole.

la société civile et leurs partenaires gouvernementaux compte les entreprendre pour influencer les politiques nationales et le cadre institutionnel au niveau de leur pays respectifs en vue d'une meilleure adoption de la GIZC (protocole GIZC de Madrid 2008).

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de plaidoyer en Tunisie, une série de plusieurs réunions ont été mené avec le DG APAL(le 02.09.16 et le08.03.17), les députés du parlement Tunisien (10 mars 2017 et 14.04.2017 Annexe n°20 et 21) et avec le ministre des affaires locales et de l'environnement le mardi 07.03.2017 qui nous a promet une ratification avant la fin de l'année 2017 (voir vidéo du projet).

Pour l'Algérie nous avons essayé avec la DGF, le CNL et le ministère de l'environnement a organisé un atelier national pour présenter les résultats du projet et discuter les contraintes de la ratification, malheureusement les autorités du pays n'ont pas validé le programme de l'atelier, alors que parmi les résultats du projet une convention a été signé entre le WWF et le CNL.

Une visite d'échange et de partage d'expérience a été organisé à Split en Croatie au siège du PAP RAC centre d'activités régionale du programme d'action prioritaire du PNUE et ce du 27 février au 02 mars 2017 (Annexe n°22) cette visite a permis aux acteurs (Algérien, Tunisien et Marocain) de découvrir l'expérience de la commune de Chibanik en matière de GIZC et leur plan côtier , visiter le parc de Karka et son modèle de gestion et d'échanger avec les responsables du PAP RAC sur leur expérience en matière d'accompagnement des pays dans l'élaboration des stratégies GIZC et la ratification du protocole GIZC .Cette visite à a vu la participation de 9 personnes (3 WWF, 2 député Tunisien , 2 représentant du ministère chargé de l'environnement Marocain, 2 représentant du CNL Algérien).

Un atelier de clôture régional pour la présentation des activités et des résultats atteints du projet et discuter les prochaines étapes, a été organisé en Tunisie le 30 mars 2017 avec la participation de 45 personnes représentant les acteurs clés dans les trois pays (voir en Annexe n°26 le rapport de l'atelier)et dont les recommandations principales issues de l'atelier et concernant la deuxième phase du projet il a été insisté sur la concrétisation des plans d'action, la duplication du projet dans d'autres zones côtières, la recherche des projets et des fonds pour amortir la surexploitation de la côte ainsi que le réseau des associations d'Afrique du Nord doit rester actif afin de pouvoir être un vecteur de fonds à l'avenir alors que par rapport au cadre réglementaire et juridique en matière de GIZC il a été convenu sur la nécessité de finaliser le processus de la ratification (action de plaidoyer, élaboration d'un projet de loi, dépôt du projet de loi auprès des autorités compétentes),et la mise à jour des lois en la matière pour les mettre en harmonie avec le protocole GIZC.

Ce que nous constatons à la suite de la mise en œuvre des activités du projet que nous avons réalisé presque +90% des activités planifiées et que 450 participants dont (350 acteurs) ont participé dans ce dialogue(ateliers, réunion, séminaire , session de formation et visite) et que le processus de ratification du protocole en Tunisie parcourt un chemin claire alors que pour l'Algérie nous n'avons pas de vision claire.

7. Please describe and submit any tools, products, or methodologies that resulted from this project or contributed to the results.

- Analyse SWOT: permet d'identifier les aspects prioritaires, les potentialités,
- Les sessions de formations et de mise à niveau des acteurs permettent de fournir des connaissances approfondies sur la GIZC comme outil pour sa mise en œuvre.
- les ateliers d'échanges
- Le plaidoyer
- le réseautage des OSCs et l'élaboration d'un plan d'action
- L'outil GIZC local élaboré pour chaque zone, l'outil général de l'Afrique du Nord/ le manuel intégrant le guide élaboré par le bureau TETIS dans le cadre d'une mission avec le CEPF.
- La cartographie des acteurs: document d'étude (Tunisie et Algérie)
- Les stratégies sectorielles: document d'étude (Tunisie et Algérie)
- les réglementations en matière de GIZC dans les trois pays (TUN, ALG et MAR) : document d'étude
- L'utilisation de l'approche participative tout au long de la mise en œuvre du processus GIZC : à créer une dynamique d'échange et de réflexion entre les différents acteurs (analyse des problèmes, mis en place d'un plan d'action, construction d'une vision globale, créer un terrain d'entente entre les intervenants)

PART III: Lessons, Sustainability, Safeguards and Financing

Lessons Learned

8. Describe any lessons learned during the design and implementation of the project, as well as any related to organizational development and capacity building.

Consider lessons that would inform:

- Project Design Process (*aspects of the project design that contributed to its success/shortcomings*)
- Project Implementation (*aspects of the project execution that contributed to its success/shortcomings*)
- Describe any other lessons learned relevant to the conservation community

Les leçons acquises :

Implication et catégorie des acteurs

- L'avancement du processus GIZC est traduit par l'implication de nouveaux acteurs et la cartographie des acteurs concernés n'est jamais définitive et exhaustive : La GIZC est un processus dynamique, itératif et participatif qui permettra tout au long de sa mise en œuvre l'implication de nouveaux acteurs.
- La progression et l'augmentation du nombre des secteurs concernés lors des ateliers, expliquent l'aspect dynamique du processus GIZC. La participation des acteurs dans les premiers ateliers était très limitée (10 participants en l'Algérie). Au cours des ateliers de formations suivants, le nombre a progressé à plus que 35 acteurs.
- Le processus GIZC détermine le type des acteurs qui peuvent s'y adhérer : sans écarter ou exclure aucune partie prenante par les porteurs du processus, la GIZC peut définir et déterminer les acteurs qui ont intérêt à adopter une certaine démarche (quelques acteurs associatifs et/ou autres ont choisi d'abandonner le processus et de ne pas continuer vu des conflits avec d'autres acteurs locaux).

Renforcement des capacités des acteurs

- Même si l'élaboration et la réalisation d'un programme de renforcement des capacités des acteurs est un facteur de réussite du projet. Il aura toujours de nouveaux besoins qui vont émerger durant le processus.
- Le processus de renforcement des capacités est continu et interactif, dont on peut exploiter les ressources, les connaissances et les expertises de certains acteurs.

Les résultats non escomptés

- L'approche dynamique du processus GIZC permet d'avoir de bonnes surprises : En mettant en œuvre les composantes du projet on découvre que nous pouvons aller au de là des objectifs fixés et atteindre des résultats non planifiés (la création d'un comité local de gestion à Ghar el Melh, l'adhésion des parlementaires et la formation d'un noyau pour la ratification du protocole GIZC, organisation d'une visite d'échange à Split à la demande du CAR/PAP)

Durabilité du projet

- Le projet a créé une interaction dynamique entre les différents acteurs devant permettre d'assurer sa durabilité à travers la prise de relève de la mise en œuvre du comité local GIZC.
- L'engagement du comité des parlementaires par rapport à l'accélération du processus de la ratification du protocole de Madrid.
- Le réseau magrébin RMPDL permet d'enraciner l'approche GIZC, de veiller et d'assurer la gouvernance participative. Dans chaque pays, les associations qui ont bénéficié du programme de renforcement des capacités ont formé des sous réseaux locaux au niveau du site de projet. Le réseau local de l'Algérie composé de quatre associations locales a assuré la mise en œuvre du plan de sensibilisation à travers des actions sur terrain (sensibilisation de la population locale,

implication des écoles et du SCOUT, action de nettoyage des plages, etc...). Pour le Maroc, le sous-réseau n'est pas encore opérationnel. Le réseau maghrébin RMPDL nécessite un accompagnement et un appui de notre part pour qu'il sera opérationnel et actif de la meilleure façon.

Sustainability / Replication

9. Summarize the success or challenges in ensuring the project will be sustained or replicated, including any unplanned activities that are likely to result in increased sustainability or replicability.

La création d'un comité local de gestion au niveau de la zone de Ghar el Melh qui rassemble les acteurs locaux déjà formés sur la mise en œuvre du processus GIZC, ce comité permet de continuer le travail déjà lancé en matière de gestion du littoral. Les associations locales dans les sites pilotes du projet dans les trois pays font parties du réseau maghrébin pour la protection et le développement du Littoral RMPDL. Dans chaque pays, les associations locales ont créé des sous-réseau nationaux qui travaillent en synergie avec le réseau régional. Ce réseau maghrébin permettra de veiller à l'application du protocole GIZC et assurera le l'appui et le soutien des acteurs publics et des autorités. Le noyau associatif formé va assurer la mise en œuvre des actions de sensibilisation. Le projet permet de préparer les acteurs publics, privés et associatifs participés le long de l'exécution et ce à travers le programme de renforcement des capacités et de mise à niveau des connaissances en matière de GIZC. Les ateliers de travail réalisés permettent aux acteurs de soulever les conflits d'usages et d'intérêts qui existent avant. Le projet a permis aussi d'identifier et lister les priorités pour la stratégie et les projets futuristes.

Le projet a élaboré des études sur l'identification des acteurs, sur les stratégies sectorielles, l'analyse des textes réglementaires et un manuel GIZC qui sera un outil de travail très utiles pour les acteurs locaux.

Safeguards

10. If not listed as a separate Project Component and described above, summarize the implementation of any required action related to social or environmental safeguards that your project may have triggered.

Additional Funding

11. Provide details of any additional funding that supported this project and any funding secured for the project, organization, or the region, as a result of CEPF investment

a. Total additional funding (US\$)

30000 US\$

b. Type of funding

Please provide a breakdown of additional funding (counterpart funding and in-kind) by source, categorizing each contribution into one of the following categories:

Donor	Type of Funding*	Amount	Notes
MAVA Foundation	Financier	30000 US\$	-Salaire du coordinateur du projet - Salaire de l'administrateur financier du projet

* Categorize the type of funding as:

- A *Project Co-Financing (other donors or your organization contribute to the direct costs of this project)*
- B *Grantee and Partner Leveraging (other donors contribute to your organization or a partner organization as a direct result of successes with this CEPF funded project)*
- C *Regional/Portfolio leveraging (other donors make large investments in a region because of CEPF investment or successes related to this project)*

Additional Comments/Recommendations

12. Use this space to provide any further comments or recommendations in relation to your project or CEPF.

Nous sommes conscient qu'un des acteurs clés dans ce type de projet sont certainement les populations locales et qu'il est important de les impliquer fortement et d'une manière directe dans les activités du projet et ce à travers la mise en œuvre des activités et des actions terrain qui leur seront très bénéfiques (création d'emploi, création d'un espace d'échange ...).

Afin d'avoir un appui des établissements publics en Algérie et au Maroc il faut commencer par identifier deux acteurs clés et signer des conventions avec eux.

PART IV: Impact at Portfolio and Global Level

CEPF requires that each grantee report on impact at the end of the project. The purpose of this report is to collect data that will contribute to CEPF's portfolio and global indicators. CEPF will aggregate the data that you submit with data from other grantees, to determine the overall impact of CEPF investment. CEPF's aggregated results will be reported on in our annual report and other communications materials.

Ensure that the information provided pertains to the entire project, from start date to project end date.

Ce projet à instaurer une nouvelle relation de confiance avec les acteurs suivants :

La commune de Ghar El Melh, la maison de culture de Ghar El Melh(création de comité de gestion locale)

Le réseau associatif Algérien (APFR, Barik 21, ADDA, Eco-Sport)

L'APAL(le renforcement de partenariat, organisation de plusieurs réunions de concertation),

Le CNL la signature d'une convention de partenariat)

Le gouvernorat de Bizerte (renforcement de dialogue à travers notre implication dans d'autres affaires en relation avec la protection des côtes)

Une nouvelle relation de confiance a été renforcé avec le CAR/PAP centre d'activités régionales / programme d'action prioritaires, par l'organisation d'un atelier d'échange et des réunions de travail et la préparation en partenariat de nouveau projet de protection du littoral.

Demande de partenariat de la part de l'université d'Oujda

Contribution to Portfolio Indicators

13. If CEPF assigned one or more Portfolio Indicators to your project during the full proposal preparation phase, please list these below and report on the project's contribution(s) to them.

Indicator	Narrative
La démolition d'une vingtaine de construction anarchique sur la bande non constructible de la côte de Ghar el Mleh	Afin de stopper l'hémorragie de construction anarchique sur les zones côtières, le gouverneur de Bizerte a exécuté plus que 20 décisions de démolition. Suite à une campagne médiatique (passage radio, TV, presse écrite et électroniques, réseaux sociaux) , les réunions avec les autorités régionales et locales et les ateliers de sensibilisation sur les infractions qui ont touché la zone côtière de Ghar el Melh.
L'élaboration d'un nouveau plan d'occupation des plages POP	Sur proposition du ministère des affaires locales et de l'environnement, le gouverneur de Bizerte et le délégué de Ghar El Melh sont appelés à appliquer un POP qui respecte la capacité de la plage un nombre d'autorisation sur les plages qui respecte le POP (avant 2016, 130 autorisation qui seront réduit à 102)
Convention de partenariat avec le CNL	Signature d'une convention de partenariat avec le commissariat national du littoral en Algérie qui identifie et régleme la coopération entre le WWF NA et le CNL sur le territoire algérien et qui facilite la mise en œuvre des projets futuristes

Contribution to Global Indicators

Please report on all Global Indicators (sections 16 to 23 below) that pertain to your project.

14. Key Biodiversity Area Management

Number of hectares of Key Biodiversity Areas (KBA) with improved management

Please report on the number of hectares in KBAs with improved management, as a result of CEPF investment. Examples of improved management include, but are not restricted to: increased patrolling reduced intensity of snaring, invasive species eradication, reduced incidence of fire, and introduction of sustainable agricultural/fisheries practices. Do not record the entire area covered by the project - only record the number of hectares that have improved management.

If you have recorded part or all of a KBA as newly protected for the indicator entitled “protected areas” (section 17 below), and you have also improved its management, you should record the relevant number of hectares for both this indicator and the “protected areas” indicator.

Name of KBA	# of Hectares with strengthened management *	Is the KBA Not protected, Partially protected or Fully protected? Please select one: NP/PP/FP
<i>Zone Humide de Ghar el Melh, Lagune, montagne</i>	<i>6000 Ha</i>	<i>PP</i>
<i>Zone Humide de senhaja Guerbes</i>	<i>41000 Ha</i>	<i>PP</i>
<i>Zone Humide du Nador</i>	<i>11500 Ha</i>	<i>PP</i>

* Do not count the same hectares more than once. For example, if 500 hectares were improved due to implementation of a fire management regime in the first year, and 200 of these same 500 hectares were improved due to invasive species removal in the second year, the total number of hectares with improved management would be 500.

15. Protected Areas

Number of hectares of protected areas created and/or expanded

Report on the number of hectares of protected areas that have been created or expanded as a result of CEPF investment.

Name of PA*	Country(s)	# of Hectares	Year of legal declaration or expansion	Longitude**	Latitude**

* If possible please provide a shapefile of the protected area to CEPF.

** Indicate the latitude and longitude of the center of the site, to the extent possible, or send a map or shapefile to CEPF. Give geographic coordinates in decimal degrees; latitudes in the Southern Hemisphere and longitudes in the Western Hemisphere should be denoted with a minus sign (example: Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

16. Production landscape

Please report on the number of hectares of production landscapes with strengthened biodiversity management, as a result of CEPF investment. A production landscape is defined as a landscape where agriculture, forestry or natural product exploitation occurs. Production landscapes may include KBAs, and therefore hectares counted under the indicator entitled “KBA Management” may also be counted here. Examples of interventions include: best practices and guidelines implemented, incentive schemes introduced, sites/products certified and sustainable harvesting regulations introduced.

Number of hectares of production landscapes with strengthened biodiversity management.

Name of Production Landscape*	# of Hectares**	Latitude***	Longitude***	Description of Intervention

--	--	--	--	--

**If the production landscape does not have a name, provide a brief descriptive name for the landscape.*

***Do not count the same hectares more than once. For example, if 500 hectares were strengthened due to certification in the first year, and 200 of these same 500 hectares were strengthened due to new harvesting regulations in the second year, the total number of hectares strengthened to date would be 500.*

****Indicate the latitude and longitude of the center of the site, to the extent possible, or send a map or shapefile to CEPF. Give geographic coordinates in decimal degrees; latitudes in the Southern Hemisphere and longitudes in the Western Hemisphere should be denoted with a minus sign (example: Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).*

17. Beneficiaries

CEPF wants to record two types of benefits that are likely to be received by individuals: formal training and increased income. Please report on the number of men and women that have benefited from formal training (such as financial management, beekeeping, horticulture) and/or increased income (such as tourism, agriculture, medicinal plant harvest/production, fisheries, handicraft production) as a result of CEPF investment. Please provide results since the start of your project to project completion.

17a. Number of men and women benefitting from formal training.

# of men benefiting from formal training*	# of women benefiting from formal training*
50	30

**Please do not count the same person more than once. For example, if 5 men benefited from training in beekeeping, and 3 of these also benefited from training in project management, the total number of men who benefited should be 5.*

17b. Number of men and women benefitting from increased income.

# of men benefiting from increased income*	# of women benefiting from increased income*
0	0

**Please do not count the same person more than once. For example, if 5 men benefited from increased income due to tourism, and 3 of these also benefited from increased income due to handicrafts, the total number of men who benefited should be 5.*

17c. Total number of beneficiaries - Combined

Report on the total number of women and the number of men that have benefited from formal training and increased income since the start of your project to project completion.

Total # of men benefiting*	Total # of women benefiting*
50	30

**Do not count the same person more than once. For example, if Paul was trained in financial management and he also benefited from tourism income, the total number of people benefiting from the project should be 1 = Paul.*

18. Benefits to Communities

CEPF wants to record the benefits received by communities, which can differ to those received by individuals because the benefits are available to a group. CEPF also wants to record, to the extent possible, the number of people within each community who are benefiting. Please report on the characteristics of the communities, the type of benefits that have been received during the project, and the number of men/boys and women/girls from these communities that have benefited, as a result of CEPF investment. If exact numbers are not known, please provide an estimate.

18a. Please provide information for all communities that have benefited from project start to project completion.

Name of Community	Community Characteristics (mark with x)	Type of Benefit (mark with x)	# of Beneficiaries
--------------------------	--	--	-------------------------------------

Name of Community	Latitude	Longitude

19. Policies, Laws and Regulations

Please report on change in the number of legally binding laws, regulations, and policies with conservation provisions that have been enacted or amended, as a result of CEPF investment. “Laws and regulations” pertain to official rules or orders, prescribed by authority. Any law, regulation, decree or order is eligible to be included. “Policies” that are adopted or pursued by a government, including a sector or faction of government, are eligible.

Une analyse réglementaire a été réalisée dans le cadre du projet, un projet de loi a été déposé au près du conseil ministeriel dans l’objectif est de ratifier le protocole de Madrid 2008 relatif à la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée.

19a. Name, scope and topic of the policy, law or regulation

No.	Name of Law, Policy or Regulation	Scope (mark with x)			Topic(s) addressed (mark with x)														
		Local	National	Regional/International	Agriculture	Climate	Ecosystem Management	Education	Energy	Fisheries	Forestry	Mining and Quarrying	Planning/Zoning	Pollution	Protected Areas	Species Protection	Tourism	Transportation	Wildlife Trade
1																			
2																			
3																			

19b. For each law, policy or regulation listed above, please provide the requested information in accordance with its assigned number.

No.	Country(s)	Date enacted/ amended MM/DD/YYYY	Expected impact	Action that you performed to achieve this change

1				
2				
3				

20. Best Management Practices

Please describe any new management practices that your project has developed and tested as a result of CEPF investment, that have been proven to be successful. A best practice is a method or technique that has consistently shown results superior to those achieved with other means.

No.	Short title/ topic of the best management practice	Description of best management practice and its use during the project
1		
2		

21. Networks & Partnerships

Please report on any new networks or partnerships between civil society groups and across to other sectors that you have established as a result of CEPF investment. Networks/partnerships should have some lasting benefit beyond immediate project implementation. Informal networks/partnerships are acceptable even if they do not have a Memorandum of Understanding or other type of validation. Examples of networks/partnerships include: an alliance of fisherfolk to promote sustainable fisheries practices, a network of environmental journalists, a partnership between one or more NGOs with one or more private sector partners to improve biodiversity management on private lands, a working group focusing on reptile conservation. Please do not use this tab to list the partners in your project, unless some or all of them are part of such a network / partnership described above.

No.	Name of Network/ Partnership	Year established	Country(s) covered	Purpose
-----	---------------------------------	---------------------	-----------------------	---------

1	Réseau Maghrébin de Protection et de Développement du Littoral "RMPDL"	2016	Algérie, Maroc et Tunisie	<p>Renforcer les relations et les échanges entre les acteurs associatifs concernés au niveau des trois pays en vue de partager les expériences, les leçons apprises et afin de mutualiser les efforts pour promouvoir des démarches permettant la meilleure conservation et développement du Littoral Maghrébin en Tunisie, au Maroc et en Algérie</p> <p>Contribuer par développer et promouvoir les opportunités de travailler en collaboration sur une base concertée entre les divers acteurs concernés en vue d'arriver à des visions partagées de gestion intégrée des zones côtières</p> <p>Accroître la sensibilisation des décideurs et des politiciens au niveau des trois pays concernés quant à l'adoption des démarches et des stratégies GIZC et d'en faciliter la promulgation des lois et des cadres réglementaires appropriés</p> <p>La communication, les plaidoyers et le partage des informations et des leçons apprises de diverse expérience dans les autres continents entre les membres du réseau et les autres acteurs nationaux, régionaux et locaux concernés</p>
---	--	------	---------------------------	--

2	Comité local de Gestion de Ghar El Mleh	2017	Tunisie	Elabore les plans d'action locaux, Assure la coordination avec tous les acteurs (locaux et régionaux) sur les projets en relation avec le littoral, Assure le suivi des projets.
3	Convention de partenariat avec le CNL	2017	Algérie	Mettre en place un partenariat entre le CNL et le WWF Méditerranéen-Afrique du Nord pour promouvoir un développement durable et une gestion rationnelle du patrimoine naturel littoral. Contribuer aux efforts de préservation et de protection de la Méditerranée occidentale.

Part V. Information Sharing and CEPF Policy

CEPF is committed to transparent operations and to helping civil society groups share experiences, lessons learned, and results. Final project completion reports are made available on our Web site, www.cepf.net, and publicized in our newsletter and other communications.

Please include your full contact details below:

17. Name: Hamadi GHARBI

18. Organization: Living Planet Tunisia

19. Mailing address: Immeuble Saadi, Tour C-D 1ér Etage , bureau C1 C2
Avenue Habib Bourguiba,1082 El Menzeh 4, Tunis Tunisie

20. Telephone number: +21698250727

21. E-mail address: hgharbi@wwfna.org

ANNEXES :